



LA COMMUNE DE MONTIGNY EN OSTREVENT

LANCE UNE CONSULTATION

POUR LA MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC - 3^{ème} PHASE

Marché passé en application de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret N° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics

Date limite de réception des offres : 25 septembre 2018 à 11H00

Référence marché : MAIRIE-MONTIGNY EN OSTREVENT-2018-04

Pour plus de précisions – site de la ville : www.montigny-en-ostrevent.com

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune de MONTIGNY EN OSTREVENT
Place Kennedy
59182 MONTIGNY EN OSTREVENT
Téléphone : 03.27.95.94.94 – Télécopie : 03.27.95.94.95

OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation concerne l'attribution du marché pour la modernisation de l'éclairage public dans le cadre des Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte phase 3.

Epaulée par le SM du SCoT Grand Douaisis dans les phases 1 et 2, la commune s'est impliquée pleinement dans la production durable limitant l'impact sur l'environnement, en s'efforçant de reconsidérer la diversité des écosystèmes grâce à la politique menée et aux objectifs fixés quant à l'amélioration du patrimoine communal dans le domaine de l'éclairage public.

CONDITIONS DE LA CONSULTATION

– Définition de la procédure

La présente consultation est lancée sous la forme d'une procédure adaptée selon les dispositions des articles 27 et 59 – 34 et 36 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

– Modalités d’obtention du dossier de consultation

Les dossiers de consultation peuvent être obtenus sur demande écrite auprès de la Mairie de MONTIGNY EN OSTREVENT.

– Lieu d’exécution des prestations

Les prestations prévues au présent marché seront effectuées sur le territoire de la Commune de MONTIGNY EN OSTREVENT.

– Visite sur site

Les candidats peuvent prendre contact avec la mairie pour effectuer une visite sur site.

PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les candidatures et les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentations associés.

– Date limite de réception des candidatures et des offres

La date limite de réception des candidatures et des offres est fixée **25 septembre 2018 à 11H00.**

CONDITIONS D’ENVOI ET DE REMISE DES PLIS

Les soumissions seront transmises sur support papier.

Les candidatures et les offres seront présentées selon les modalités suivantes :
enveloppe unique portant la mention :

Commune de MONTIGNY EN OSTREVENT

Offre pour : Modernisation de l’éclairage public sur le territoire de la commune

Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte – Phase 3

Référence marché : MAIRIE-MONTIGNY EN OSTREVENT-2018-4

NE PAS OUVRIR avant la séance d’ouverture des plis

Cette enveloppe contiendra le dossier candidature et le dossier offre

Ce pli devra être remis contre récépissé ou, s’il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l’heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document et ce, à l’adresse suivante :

COMMUNE DE MONTIGNY EN OSTREVENT

Service Marchés Publics

Place Kennedy

59182 MONTIGNY EN OSTREVENT

- Soit déposé contre récépissé aux heures d’ouverture :

du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

- Soit envoyé par la poste par pli recommandé avec accusé de réception ou tout autre moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l’heure de réception et d’en garantir la confidentialité.

Les plis qui seraient remis ou dont l’avis de réception serait délivré après la date et l’heure limites précitées, ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leur expéditeur.

